

[Texte]

through programs of exchange and joint research, should be encouraged, and we would particularly like to emphasize the protection and encouragement this might offer to independent human rights organizations in repressive countries.

I refer specifically to the Commission of the Human Rights of El Salvador, which has suffered very gravely from its members being imprisoned, abducted, murdered, tortured. Many of them are still in prison and the organization is virtually unable to monitor human rights abuses in the country as a result. I refer also to the Vicarity of Solidarity in Chili, which I would like to refer to again in talking about Chili.

In talking about training, I should also like to mention the development programs of Canadian NGOs, of which I feel we can be justifiably proud. I think the officers of those NGOs are often the very people who do come across those segments of the population in repressive countries, who are working to improve the human rights situation in those repressive countries.

• 1705

Amnesty International would like to see equally that offices of NGOs be encouraged to report the violations they might witness or the testimony they might hear and that the government might provide some sort of mechanism and procedure to follow to ensure a proper response and a speedy one on the part of the Canadian government.

We do not want Canada to be singled out as the only country that brings up dialogue about human rights considerations. But we do not think it would be very terrible, either, if Canada were identified as the country that constantly mentions consideration of human rights observations on every opportunity in which it has to dialogue.

The Chairman: I do not want to interrupt the flow, but I really want to get to the questioning as soon as we could. I think you have made some very important points in a very positive way. I think we need to get further at it.

Ms Tillet: I can stop here, if you would like.

The Chairman: I think it would be useful for us so we can draw out some of these points, which is, of course, why we wanted to hear you. Mr. Manly, please.

Mr. Manly: Thank you, Mr. Chairman, and thank you to the representatives from Amnesty International, which has given world leadership in this whole area.

As the committee went across Canada, we heard a great deal of concern from different groups that appeared before the committee on the whole question of human rights. They are very concerned that our aid policy should be consistent with human rights. At the same time, I think most of us on the committee recognize there are a great many complexities

[Traduction]

entre les organismes faisant un travail de recherche ou de consultation dans le domaine des droits de la personne au Canada et leurs homologues étrangers, et il convient de vous signaler à ce sujet-là qu'une telle initiative permettrait de protéger et d'encourager des organismes indépendants de défense des droits dans des pays où la répression est courante.

Et là, je parle surtout de la Commission des droits de la personne du Salvador, qui a beaucoup souffert de la répression puisque ses membres ont été emprisonnés, enlevés, tués et torturés. Bon nombre d'entre eux sont encore en prison, et l'organisme est donc dans la quasi-impossibilité de surveiller la situation au Salvador en ce qui concerne la violation des droits de la personne. Je parle également de l'organisme *Vicarity of Solidarity* au Chili, que je vais aborder plus particulièrement en parlant de la situation au Chili.

Mais pour ce qui est de la formation, il convient également de mentionner les programmes de développement des ONG canadiens, dont nous pouvons être fiers. A mon avis, ce sont justement les coopérants et les agents des ONG qui ont souvent les rapports les plus suivis avec les habitants de ces pays, et ce sont eux qui cherchent à améliorer la situation en matière de respect des droits de la personne.

De même, Amistie Internationale voudrait que l'on encourage les ONG à faire état de toute violation dont ils seraient témoins ou dont ils auraient entendu parler, et que le gouvernement du Canada crée un mécanisme pour transmettre rapidement sa réaction.

Il ne faudrait pas que le Canada se singularise par le fait qu'il est le seul à soulever la question des droits de la personne dans son dialogue avec d'autres nations. Toutefois, il ne serait pas si terrible que le Canada soit reconnu comme étant le pays qui mentionne systématiquement le respect des droits de la personne à toutes les occasions possibles.

Le président: Je ne voudrais pas vous interrompre sur votre lancée, mais j'aimerais bien passer aux questions le plus tôt possible. Vous avez soulevé des points très pertinents d'une manière très positive. J'aimerais bien que nous en discutions plus longuement.

Mme Tillet: Je pourrais bien m'arrêter là, si vous voulez.

Le président: Cela nous permettrait de nous étendre un peu sur le sujet, ce qui est d'ailleurs la raison pour laquelle nous vous avons invitée à comparaître. Monsieur Manly, s'il vous plaît.

M. Manly: Merci, monsieur le président. Je tiens à remercier les représentants d'Amnistie Internationale, qui est le chef de file mondial dans toute cette question.

Lorsque notre comité a sillonné le Canada, bien des groupes nous ont exprimé leur préoccupation au sujet de toute la question des droits de la personne. Ils attachaient énormément d'importance au fait que notre politique en matière d'aide soit conforme aux principes des droits de la personne. Cependant, je crois que la plupart des membres du Comité se rendent